



Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin

APPEL AUX BENEVOLES

Afin de permettre à ces rendez-vous essentiels de la démocratie de se dérouler dans de bonnes conditions, la mairie de Bénouville compte sur vous !

Pour tenir un bureau de vote, il faut :

- Donner un peu de son temps
- Avoir 18 ans et être inscrit sur les listes électorales de la commune
- Aucune expérience n'est requise
- Etre vacciné ou présenter un test PCR négatif (*autotest disponible dans le bureau de vote*)

Vous souhaitez participer mais vous n'êtes pas vacciné ?

-> La mairie peut vous fournir une attestation de priorité vaccinale. Cette attestation vous permettra de prendre un rendez-vous en centre de vaccination jusqu'au 6 juin.

Merci de formuler votre demande avant le 17 mai par mail contact@mairie-benouville.fr, notre agent préparera votre attestation de priorité vaccinale.

Bénouville